

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°132

Janvier 2012



RESSOURCES HUMAINES

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la CSSF a recruté huit nouveaux agents. Ces agents ont été affectés aux services suivants :

Surveillance des entreprises d'investissement

Carola NILSSON

Surveillance des OPC

Joy FLICK

Marisa GARCIA FERNANDES

Personnel, Administration et Finances

Manon HOFFMANN

Audit Interne

Valérie LECOINTE

Surveillance des marchés d'actifs financiers

Hanna KLATTENHOFF

Robert NOSSEK

Jacqueline PICARD

Suite au départ d'un de nos agents, la CSSF compte 414 agents, dont 210 hommes et 204 femmes au 16 janvier 2012.

SANCTIONS

SICAR

Conformément à l'article 17 de la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque, la CSSF a infligé 12 amendes d'ordre aux dirigeants de quatre sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR) en raison du non dépôt ou du dépôt tardif des reporting semestriels pour la période 06/2011.

Emetteurs de valeurs mobilières

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la CSSF a prononcé deux amendes administratives à l'égard d'émetteurs qui n'ont pas donné suite à des injonctions relatives à la publication de rapports financiers dans le cadre de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières. Conformément à l'article 27 de la Loi Transparence, un recours contre ces amendes administratives peut être introduit dans un délai de trois mois.

RÈGLEMENTATION NATIONALE

Règlement CSSF N° 11-04

Ce règlement modifie l'article 23 et l'article 27 du règlement CSSF N° 10-5 portant transposition de la directive 2010/44/UE de la Commission du 1^{er} juillet 2010 portant mesures d'exécution de la directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne certaines dispositions relatives aux fusions de fonds, aux structures maître-nourricier et à la procédure de notification. Ce règlement a été publié au Mémorial A – N° 5 du 13 janvier 2012.

Circulaire CSSF 12/531

Cette circulaire procède à un recensement des créances et engagements en retard de paiement, des arriérés de paiement y relatifs, ainsi que des dépréciations et provisions constituées sur base de la situation au 31 décembre 2011.

Circulaire CSSF 12/530

Cette circulaire concerne le recensement annuel effectué par la CSSF des dépôts et créances garantis par l'Association pour la Garantie des Dépôts, Luxembourg (AGDL). Les statistiques requises pour ce recensement sont à transmettre à la CSSF par les entités visées pour le 31 mars 2012 au plus tard.

Circulaire CSSF 11/529

Cette circulaire fournit des précisions sur les exigences de la CSSF quant à l'application de l'article 3(3) de la loi du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme tel que cet article a été modifié par la loi du 27 octobre 2010.

Circulaire CSSF 11/528

Cette circulaire introduit la suppression de la transmission systématique à la CSSF de toutes les informations que les professionnels du secteur financier communiquent à la CRF sur base de l'article 5(1) de la loi du 12 novembre 2004. Toutefois, ces professionnels continueront à communiquer à la CSSF des informations transmises à la CRF qui visent comme suspect un professionnel soumis à la surveillance de la CSSF ou un membre du personnel ou des organes sociaux d'un tel professionnel ou lorsque ces informations sont susceptibles d'avoir une incidence plus large sur le secteur financier.

Circulaire CSSF 11/527

Cette circulaire présente une mise à jour du cadre législatif et réglementaire relatif à la profession de l'audit. Elle fournit également un complément d'information aux textes législatifs et réglementaires.

AVERTISSEMENT

Avertissement concernant les activités d'une entité dénommée Forest4YOU Capital S.A.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) avertit le public des activités d'une entité dénommée Forest4YOU Capital S.A. qui prétend être établie à l'adresse 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (site Internet : www.forest4you.eu).

Selon les informations dont dispose la CSSF, cette entité propose aux personnes contactées différents types d'investissements qui seraient garantis par une banque dénommée C.I.B. Capital Investment Bank S.A.

La CSSF informe le public que ni Forest4YOU Capital S.A., ni C.I.B. Capital Investment Bank S.A. ne disposent de l'agrément nécessaire à la prestation de services financiers au ou à partir du Luxembourg.

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

Signature d'un accord de coopération entre la « Securities and Commodities Authority » des Emirats Arabes Unis et la CSSF

La « Securities and Commodities Authority » des Emirats Arabes Unis et la CSSF ont signé le 18 janvier 2012 un accord de coopération en matière d'assistance mutuelle et d'échange d'informations dans le domaine de la régulation des marchés d'actifs financiers. L'accord prévoit notamment un échange d'informations à caractère réglementaire et technique ainsi qu'une coopération en matière d'enquêtes sur les marchés respectifs. L'accord est entré en vigueur dès le jour de sa signature.

COMMUNIQUES DE PRESSE

■ CONSULTATION PUBLIQUE PAR AEMF (ESMA) SUR UN PROJET DE NORMES TECHNIQUES EN MATIÈRE DE VENTE À DÉCOUVERT ET PORTANT SUR CERTAINS ASPECTS DES CONTRATS D'ÉCHANGE SUR RISQUE DE CRÉDIT (« SHORT SELLING »)

Communiqué de presse 12/03 du 24 janvier 2012

AEMF (ESMA) a lancé aujourd'hui sa consultation publique sur un projet de normes techniques en matière de vente à découvert et portant également sur certains aspects des contrats d'échange sur risque de crédit (« short selling »). Les sujets principaux concernent les accords d'emprunt ou d'autres arrangements ayant un effet juridique similaire, les informations à transmettre aux autorités compétentes et à rendre publiques, les moyens par lesquels les informations relatives aux positions nettes d'actions peuvent être rendues publiques, les informations à fournir à ESMA par les autorités compétentes ainsi que les exemptions au cas où le marché principal se trouve en dehors de l'Union européenne.

Le projet des normes techniques est publié par ESMA sur son site sous <http://www.esma.europa.eu/system/files/2012-30.pdf>. Les réponses sont à soumettre en ligne directement à ESMA sous « Your input-Consultations » jusqu'au 13 février 2012.

■ CONTROLE DE L'INFORMATION FINANCIERE 2011 PUBLIEE PAR LES EMETTEURS SOUMIS A LA LOI TRANSPARENCE

Communiqué de presse 12/02 du 6 janvier 2012

En vertu de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières (ci-après, la « Loi Transparence »), la CSSF veille à ce que l'information financière publiée par les émetteurs de valeurs mobilières, notamment leurs états financiers consolidés et non consolidés, soit établie conformément aux référentiels comptables applicables.

Aussi, en cette période de préparation et de finalisation de l'information financière relative à l'exercice 2011, la CSSF désire attirer l'attention des émetteurs préparant leurs états financiers selon les normes internationales d'information financière (IFRS) sur un certain nombre de thèmes et de problématiques qui feront l'objet d'un contrôle particulier lors de la campagne de revues prévue pour l'année 2012.

Ainsi, dans un contexte de marchés difficiles, caractérisés par de fortes tensions et une grande volatilité, la CSSF sera particulièrement attentive aux informations à donner sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers ainsi qu'aux problématiques de valorisation et de dépréciation éventuelle des actifs, principalement :

- des instruments financiers, avec un suivi approfondi des expositions aux dettes souveraines (voir communiqué de presse CSSF 11/44 publié le 29 novembre 2011) ;
- des actifs non financiers, avec une attention spécifique portée à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés sur les pertes reportées et aux dépréciations d'actifs corporels et incorporels y compris les goodwill.

Les contrôles porteront autant sur les aspects propres à la détermination et à la comptabilisation de ces évaluations et dépréciations éventuelles que sur les informations à fournir dans les états financiers relatives aux méthodes et hypothèses retenues.

De plus, dans le prolongement des revues réalisées en 2011, la CSSF veillera également aux traitements réservés aux normes d'application récente comme la norme IFRS 8 sur les secteurs opérationnels et la norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprises.

Enfin, plus généralement, les rapports de gestion préparés par les émetteurs feront l'objet d'une attention particulière afin de s'assurer que leur forme et leur contenu respectent la législation et la réglementation applicables, notamment les exigences en la matière requises par la loi du 19 mai 2006 sur les offres publiques d'acquisition pour les émetteurs d'actions luxembourgeois.

Plus d'informations sur les contrôles menés et les constatations effectuées par la CSSF dans le cadre de sa mission en vertu de l'article 22(2) point h) de la Loi Transparence sont données dans son rapport annuel, disponible sur son site internet, à la rubrique [Publications > Rapports d'activités](#).

■ PUBLICATION PAR L'EBA D'UN DOCUMENT DE CONSULTATION PUBLIQUE D'UN PROJET ITS CONCERNANT LE REPORTING PRUDENTIEL

Communiqué de presse 12/01 du 5 janvier 2012

Le 20 décembre 2011, l'Autorité Bancaire Européenne (EBA) a publié un document de consultation publique d'un projet de normes techniques d'exécution (« implementing technical standards » ; ITS) concernant le reporting prudentiel à soumettre par les institutions (CP50).

L'objet de ce projet ITS est la mise en place d'un reporting prudentiel harmonisé pour les établissements de crédit et les entreprises d'investissement.

Ce projet ITS a été développé sur base des reportings COREP et FINREP ainsi que des propositions de la CRD IV/CRR (Capital Requirements Regulation ; CRR) actuellement en discussion.

D'après les propositions de la Commission Européenne, la CRD IV/CRR sera applicable à partir du 1er janvier 2013.

Le document de consultation publique CP50 est disponible sur le site internet de l'EBA à l'adresse suivante:

<http://www.eba.europa.eu/News--Communications/Year/2011/EBA-consultation-paper-on-draft-ITS-on-supervisory.aspx>

La consultation publique sera ouverte jusqu'au 20 mars 2012. Les réponses sont à envoyer à l'adresse e-mail CP50@eba.europa.eu.

Une audition publique (« public hearing ») aura lieu dans les locaux de l'EBA à Londres en date du 20 février 2012.

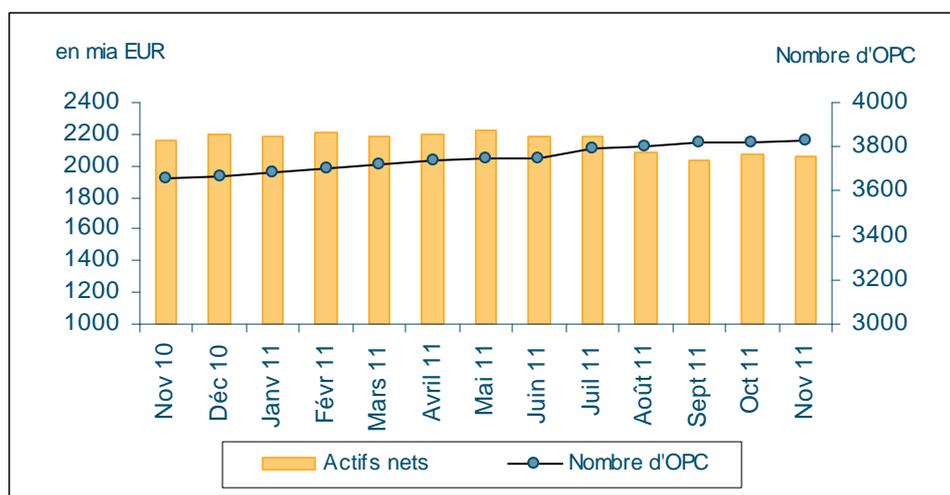
■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE NOVEMBRE 2011

Communiqué de presse 11/50 du 29 décembre 2011

I. Situation globale

Au 30 novembre 2011, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.059,419 milliards contre EUR 2.071,937 milliards au 31 octobre 2011, soit une diminution de 0,60% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en diminution de 4,70%.

En somme, l'industrie des OPC luxembourgeois a enregistré au mois de novembre une variation négative se chiffrant à EUR 12,518 milliards. Cette diminution résulte d'un impact défavorable des marchés financiers à concurrence d'EUR 12,724 milliards (-0,61%) et d'émissions nettes positives à concurrence d'EUR 0,206 milliards (+0,01%).



Le nombre des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.833 par rapport à 3.819 le mois précédent. 2.425 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 11.920 compartiments. En y ajoutant les 1.408 entités à structure classique, au total 13.328 entités sont actives sur la place financière.

Concernant l'investissement net en capital et l'impact des marchés financiers sur les OPC luxembourgeois, les faits suivants sont à relever pour le mois de novembre :

Les marchés d'actions mondiaux sont restés très volatils et ont subi en majorité des pertes de cours, ceci étant dû aux inquiétudes liées à la persistance de la crise de la dette souveraine, aux incertitudes concernant la croissance économique au niveau mondial ainsi qu'aux perspectives accrues de récession. Ainsi à la fin du mois de novembre, presque toutes les catégories d'OPC luxembourgeois à actions ont enregistré des pertes de cours. Seule exception à ce mouvement à la baisse fut la catégorie d'OPC à actions américaines, qui en raison de l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro de plus de 4%, a su faire état de gains de cours.

En ce qui concerne l'investissement net en capital, presque toutes les catégories d'OPC à actions ont enregistré des rachats nets.

Evolution des OPC à actions au mois de novembre 2011*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	-0,36%	-0,65%
Actions européennes	-2,47%	-1,49%
Actions américaines	2,18%	-0,48%
Actions japonaises	-1,60%	-0,08%
Actions Europe de l'Est	-0,47%	-2,39%
Actions Asie	-2,85%	-0,31%
Actions Amérique latine	-1,85%	-0,51%
Actions autres	-1,43%	0,15%

* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

Sur les marchés des obligations étatiques européennes, les rendements des emprunts publics à long terme de la zone euro ont globalement augmenté. Cette hausse globale des rendements des emprunts publics dans la zone euro au mois de novembre a principalement reflété les préoccupations concernant l'effet de contagion potentiel des problèmes des pays à faible notation de la zone euro à d'autres pays de la zone.

Sur le marché des obligations des entreprises européennes, la crise de la dette souveraine a également engendré une augmentation des primes de risque, ce qui a impliqué une baisse des cours. En moyenne, les OPC à obligations libellées en euro ont enregistré des pertes de cours au mois de novembre.

Aux Etats-Unis, les obligations étatiques américaines ayant de plus en plus le statut d'actif de réserve, les rendements des emprunts publics américains ont légèrement diminué pour la période sous revue. Les OPC à obligations libellées en USD ont pu enregistrer des gains de cours en raison de l'appréciation de l'USD par rapport à l'EUR.

La plupart des obligations des pays émergents ont fait état de baisses de cours suite à une augmentation des primes de risque liée la persistance des problèmes de la dette souveraine. Cependant, l'évolution de la devise américaine a entraîné en moyenne des gains de cours des OPC à obligations de pays émergents.

Globalement les catégories d'OPC à obligations ont en moyenne connu pour la période sous revue des émissions nettes négatives. Seule la catégorie d'OPC monétaires libellés en USD a enregistré des investissements nets en capital significatifs.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de novembre 2011*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	-0,11%	1,85%
Marché monétaire en USD	4,33%	8,14%
Marché monétaire marché global	0,35%	0,85%
Obligations libellées en EUR	-2,32%	-2,11%
Obligations libellées en USD	2,29%	-1,31%
Obligations marché global	-0,85%	-0,18%
Obligations marchés émergents	0,31%	0,02%
Obligations High Yield	-1,22%	-0,76%
Autres	-1,15%	-2,47%

* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à valeurs mobilières diversifiées et des fonds de fonds au mois de novembre est illustrée dans le tableau suivant:

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de novembre 2011*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	-0,99%	-0,26%
Fonds de Fonds	-1,64%	-0,60%

* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

Commission de Surveillance du Secteur Financier

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et 2010 respectivement et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2007	1 653	1 646,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,197 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3 220	1 896,357 €
31/08/2008	1 817	1 487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3 351	1 647,028 €
30/11/2008	1 840	1 206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3 364	1 604,237 €
31/12/2008	1 826	1 169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3 371	1 559,653 €
31/01/2009	1 837	1 183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3 398	1 571,534 €
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3 396	1 526,563 €
30/04/2009	1 847	1 213,147 €	697	240,906 €	871	138,879 €	3 415	1 592,932 €
31/05/2009	1 849	1 243,508 €	693	235,626 €	883	140,135 €	3 425	1 619,269 €
30/06/2009	1 846	1 255,762 €	691	232,770 €	898	142,724 €	3 435	1 631,256 €
31/07/2009	1 848	1 327,841 €	684	234,610 €	906	143,579 €	3 438	1 706,030 €
31/08/2009	1 851	1 360,316 €	678	232,282 €	920	146,819 €	3 449	1 739,417 €
30/09/2009	1 849	1 394,016 €	670	229,669 €	938	150,149 €	3 457	1 773,834 €
31/10/2009	1 844	1 399,816 €	664	227,254 €	946	150,458 €	3 454	1 777,528 €
30/11/2009	1 858	1 415,274 €	651	221,603 €	964	152,033 €	3 473	1 788,910 €
31/12/2009	1 843	1 465,743 €	649	221,203 €	971	154,047 €	3 463	1 840,993 €
31/01/2010	1 842	1 477,013 €	649	220,250 €	989	163,425 €	3 480	1 860,688 €
28/02/2010	1 843	1 511,384 €	646	221,532 €	1 009	165,018 €	3 498	1 897,934 €
31/03/2010	1 847	1 584,238 €	643	226,268 €	1 026	170,032 €	3 516	1 980,538 €
30/04/2010	1 842	1 611,938 €	640	227,551 €	1 039	173,398 €	3 521	2 012,887 €
31/05/2010	1 846	1 589,202 €	637	225,773 €	1 059	177,438 €	3 542	1 992,413 €
30/06/2010	1 843	1 600,977 €	636	224,773 €	1 071	184,887 €	3 550	2 010,637 €
31/07/2010	1 849	1 610,800 €	638	222,244 €	1 095	186,179 €	3 582	2 019,223 €
31/08/2010	1 855	1 653,112 €	637	223,081 €	1 122	192,797 €	3 614	2 068,990 €
30/09/2010	1 858	1 667,806 €	631	220,834 €	1 144	195,100 €	3 633	2 083,740 €
31/10/2010	1 854	1 688,755 €	630	219,558 €	1 161	199,262 €	3 645	2 107,575 €
30/11/2010	1 851	1 733,602 €	629	219,956 €	1 176	207,314 €	3 656	2 160,872 €
31/12/2010	1 846	1 762,666 €	629	222,178 €	1 192	214,150 €	3 667	2 198,994 €
31/01/2011	1 847	1 748,015 €	626	220,255 €	1 211	215,757 €	3 684	2 184,027 €
28/02/2011	1 857	1 770,049 €	620	220,032 €	1 228	218,117 €	3 705	2 208,198 €
31/03/2011	1 858	1 755,924 €	622	216,151 €	1 244	218,821 €	3 724	2 190,896 €
30/04/2011	1 858	1 759,531 €	624	213,823 €	1 254	222,054 €	3 736	2 195,408 €
31/05/2011	1 864	1 782,367 €	619	211,981 €	1 266	224,860 €	3 749	2 219,208 €
30/06/2011	1 864	1 750,292 €	616	210,172 €	1 269	224,535 €	3 749	2 184,999 €

31/07/2011	1 861	1 752,281 €	629	210,582 €	1 305	226,802 €	3 795	2 189,665 €
31/08/2011	1 860	1 652,805 €	627	204,518 €	1 312	228,618 €	3 799	2 085,941 €
30/09/2011	1 858	1 600,158 €	618	201,939 €	1 340	229,980 €	3 816	2 032,077 €
31/10/2011	1 856	1 635,157 €	611	203,545 €	1 352	233,235 €	3 819	2 071,937 €
30/11/2011	1 862	1 623,445 €	605	200,459 €	1 366	235,515 €	3 833	2 059,419 €

■ SUSPENSION DES ACTIONS DEXIA

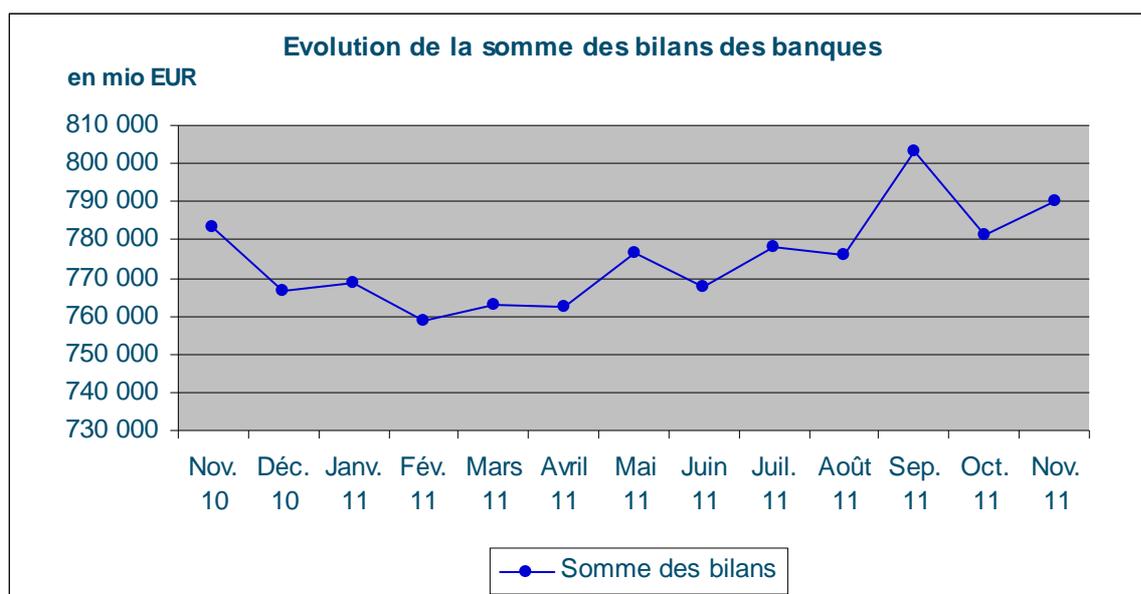
Communiqué de presse 11/49 du 20 décembre 2011

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a été informée de la part de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), l'autorité compétente belge, de la suspension des actions DEXIA (BE0003796134) (et dérivés) de la négociation sur Euronext Bruxelles à partir du 20 décembre 2011 à 9h00, dans l'attente de la publication d'un communiqué de presse. La CSSF a ainsi exigé, conformément à l'article 9 (3) de la loi du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers, la suspension dudit instrument financier de la négociation sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg jusqu'à ce que le marché ait été dûment informé.

STATISTIQUES

■ BANQUES

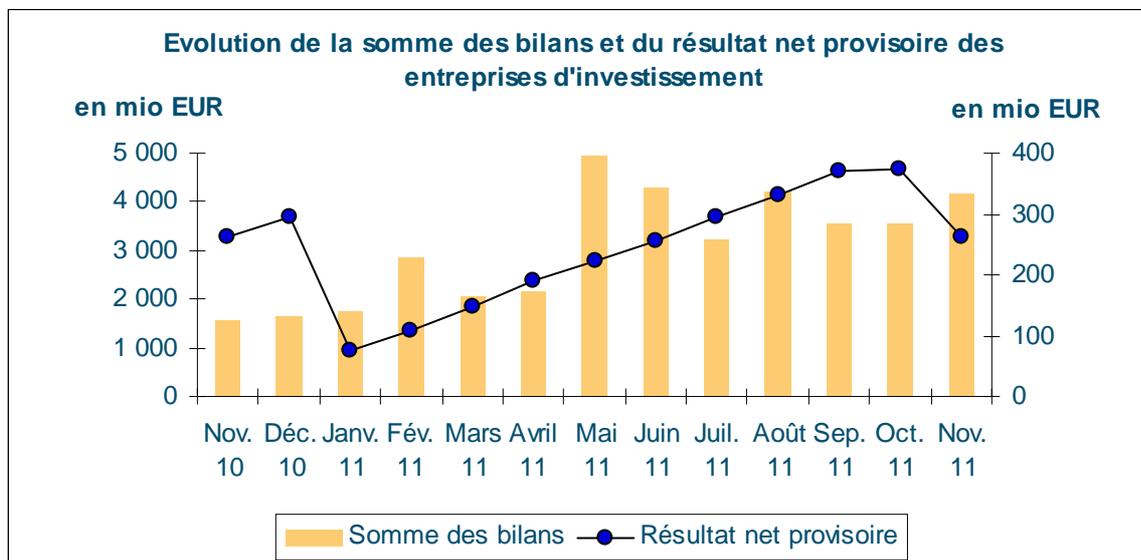
Somme des bilans des banques au 30 novembre 2011 en hausse



La somme des bilans augmente de 1,15 % sur un mois. Sur un an, la somme des bilans augmente de 0,92 %.

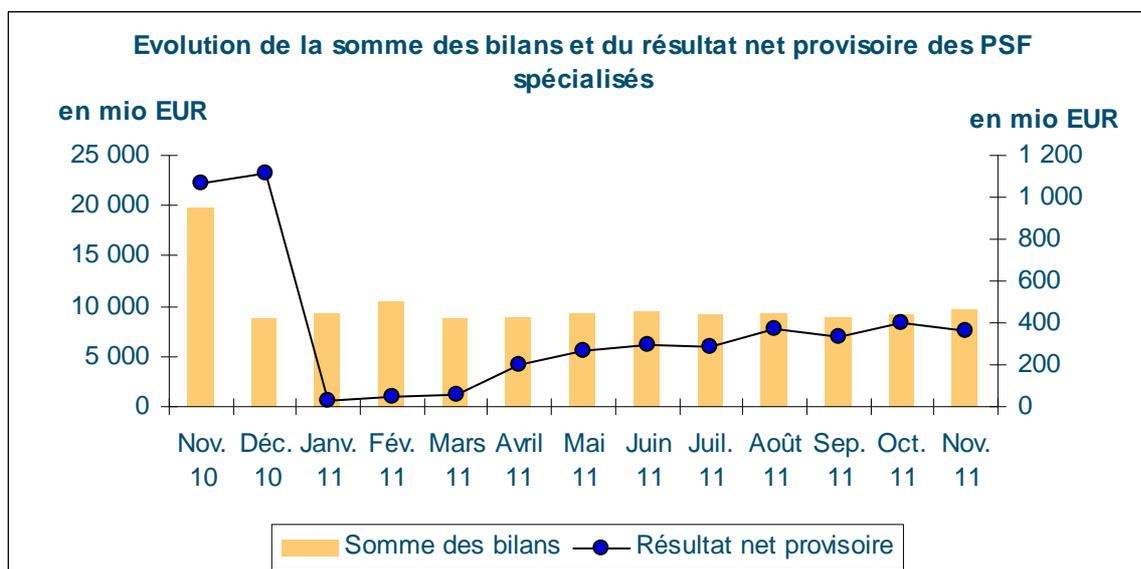
■ ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

Somme des bilans des entreprises d'investissement au 30 novembre 2011 en hausse



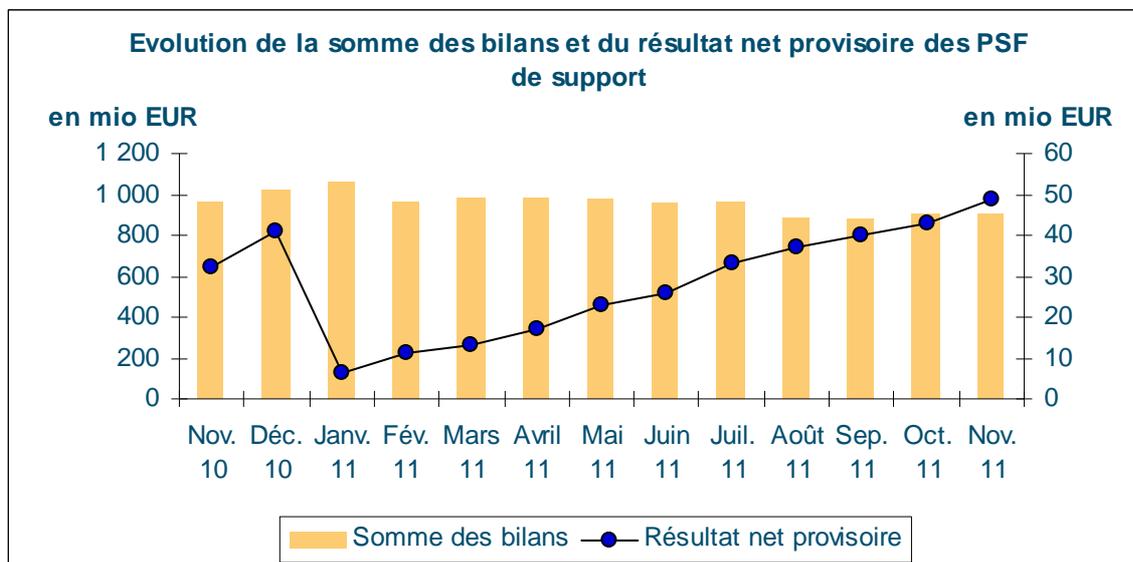
■ PSF SPECIALISES

Somme des bilans des PSF spécialisés au 30 novembre 2011 en hausse



■ PSF DE SUPPORT

Somme des bilans des PSF de support au 30 novembre 2011 en baisse



■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Au 10 janvier 2012, 15 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) sont inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

A la même date, 14 professionnels sont agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la SICAR suivante a été inscrite sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) :

- PARTNERS GROUP SECONDARY 2011 (USD) S.C.A., SICAR, 55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Les SICAR suivantes ont été retirées de la liste officielle :

- SPORT INVESTMENTS S.C.A., SICAR, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS II S.C.A., SICAR, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Au 10 janvier 2012 le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 273 unités.

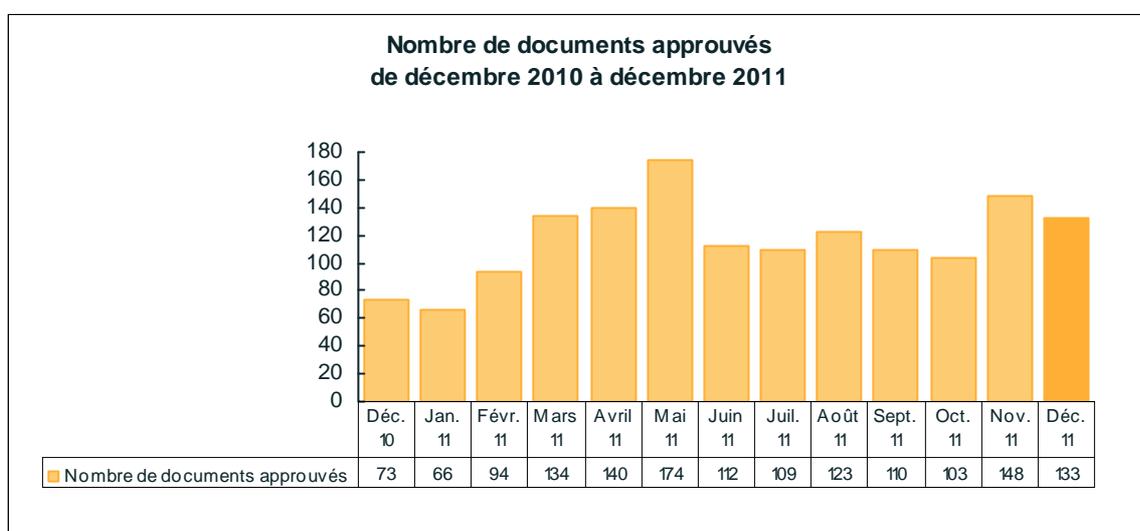
Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élève à 28 unités au 10 janvier 2012, suite à l'inscription de AGATE ASSETS S.A., 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

■ SUPERVISION PUBLIQUE DE LA PROFESSION DE L'AUDIT

La supervision publique de la profession de l'audit couvre, au 31 décembre 2011, 65 cabinets de révision agréés et 224 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 53 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHÉ REGLEMENTÉ (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. APPROBATIONS PAR LA CSSF

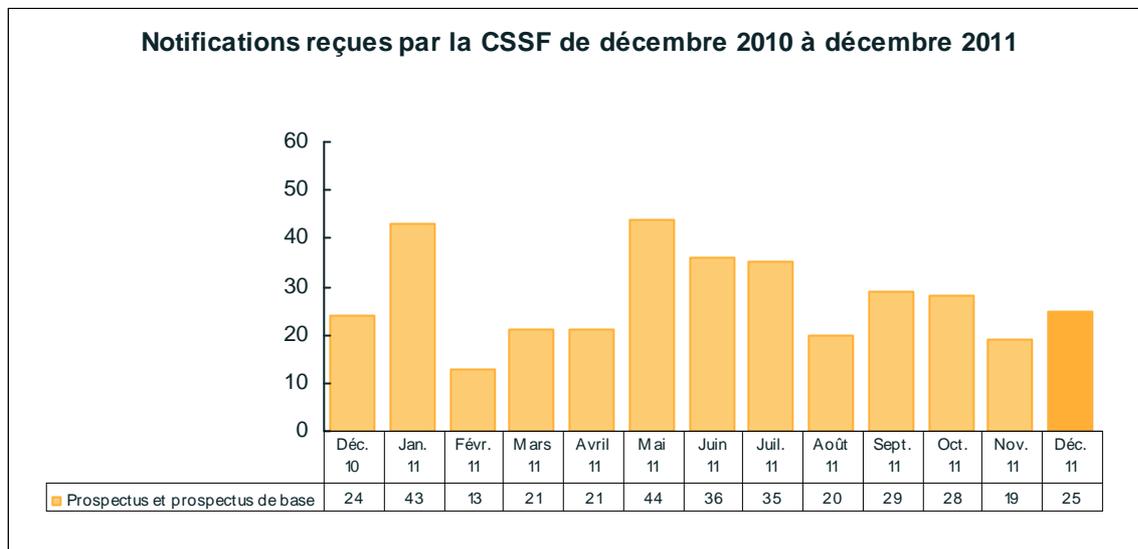


Au cours du mois de décembre 2011, la CSSF a approuvé sur base de la loi prospectus un total de 133 documents, qui se répartissent comme suit :

- prospectus de base : 28 (21,05 %)
- autres prospectus : 32 (24,06 %)
- suppléments : 73 (54,89 %)

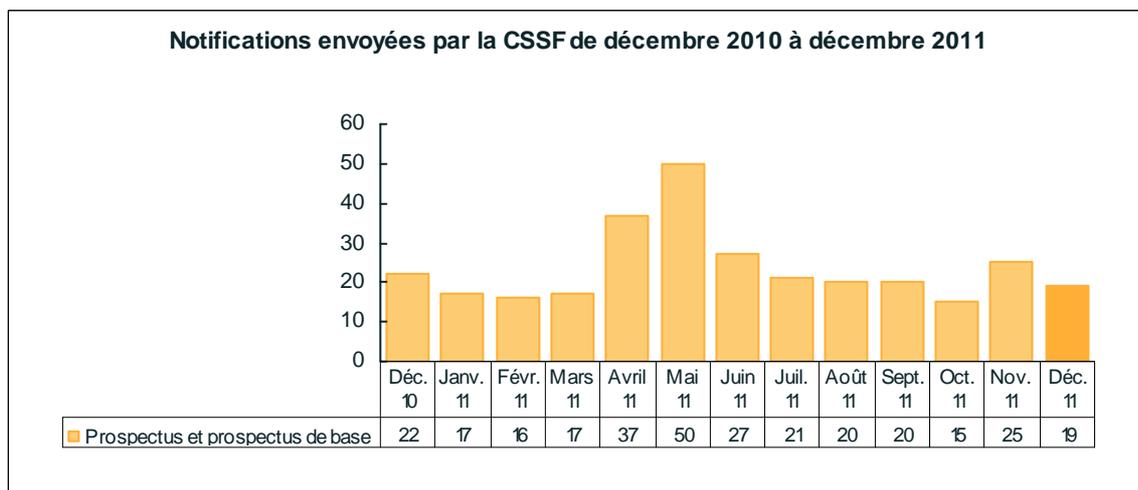
2. NOTIFICATIONS

2.1. Notifications reçues par la CSSF de la part des autorités compétentes d'Etats membres de l'Union européenne



Au cours du mois de décembre 2011, la CSSF a reçu de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Union européenne 25 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base ainsi que 297 notifications relatives à des suppléments.

2.2. Notifications envoyées par la CSSF vers les autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne



Au cours du mois de décembre 2011, la CSSF a envoyé vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Union européenne 19 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base ainsi que 52 notifications relatives à des suppléments*.

* Ces chiffres correspondent au nombre de prospectus, prospectus de base et suppléments pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

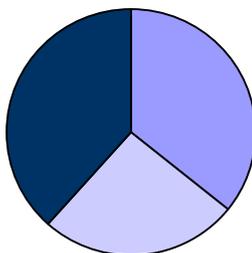
■ EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)

Depuis le 12 décembre 2011, 9 émetteurs ont désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, 8 émetteurs ont été retirés de la liste du fait qu'ils n'entrent plus dans le champ d'application de la Loi Transparence.

Au 10 janvier 2012, 685 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.

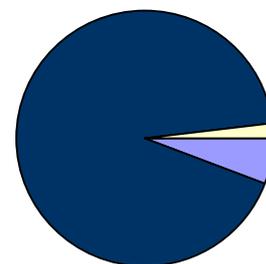
Répartition des émetteurs par pays

■ Luxembourg : 36,64 %
■ Espace Economique Européen : 25,55 %
■ Pays Tiers : 37,81 %



Répartition des émetteurs par type de valeur mobilière admise à la négociation

■ Actions : 8,18 %
■ Titres de créance : 90,51 %
■ Certificats représentatifs : 1,31 %



LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Inscriptions :

BANCO ESPIRITO SANTO, S.A., SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg

SOCIETE GENERALE LDG

15, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

Retrait :

LANDESBANK SAAR GIROZENTRALE, NIEDERLASSUNG LUXEMBOURG

3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

■ LISTE DES PSF

Inscriptions :

AMREGO KAPITALFÖRVALTNING AG, LUXEMBOURG BRANCH

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Début des activités : 21 décembre 2011

JOHNSON CONTROLS LUXEMBOURG BE S.A.

26, rue de Hesperange, L-1731 Luxembourg
Statut : agent de communication à la clientèle
Autorisation ministérielle du 29 décembre 2011

NAVAXX S.A.

1A, rue Gabriel Lippman, L-5365 Munsbach
Statuts : agent teneur de registre, agent administratif du secteur financier, agent de communication à la clientèle
Autorisation ministérielle du 12 décembre 2011

SOLFIA S.A.

7A, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange
Statuts : agent de communication à la clientèle, agent administratif du secteur financier, opérateur de systèmes informatiques primaires du secteur financier, opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communication du secteur financier
Autorisation ministérielle du 12 décembre 2011

Retraits :

HEYDER KRÜGER & KOLLEGEN GMBH, NIEDERLASSUNG LUXEMBOURG

Fermeture de la succursale

ICBS S.A.

Abandon de l'agrément

OES EUROPE S.A R.L.

Abandon de l'agrément

SGG-FFW S.A.

Fusion

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Fusion

VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Abandon des activités PSF

Changements d'adresse :

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

AMS FUND SERVICES S.A.

49, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg

CIRCLE INVESTMENT SUPPORT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

26, rue de Louvigny, L-1946 Luxembourg.

IRML S.A.

16, rue Jean Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

ISIWIS S.À R.L.

7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

KR TRUST S.A.

5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

SALTGATE S.A.

40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Changements de dénomination :

AIB ADMINISTRATIVE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A R.L. est devenu
CAPITA ADMINISTRATIVE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A R.L.

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A. est devenu
TMF LUXEMBOURG S.A.

REISSWOLF S.A. est devenu
ACTAGON S.A.

SERVITIA S.A. est devenu
INTESA SANPAOLO SERVITIA S.A.

Changement de statut :

INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

Statuts : conseiller en investissement, agent teneur de registre, agent de communication à la clientèle, agent administratif du secteur financier, domiciliataire de sociétés, professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

Autorisation ministérielle du 12 décembre 2011

■ **LISTE DES SOCIETES DE GESTION AGREES SUIVANT LE CHAPITRE 15 DE LA LOI DU 17 DECEMBRE 2010**

Sociétés de gestion dont l'agrément couvre exclusivement l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

Inscription :

ALPHA INVESTOR SERVICES MANAGEMENT

26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Retraits :

BANCA DELLE MARCHE GESTIONE INTERNAZIONALE LUX S.A.

8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

DEKA-WESTLB ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

1, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg

EURO-POSTE MANAGEMENT COMPANY

2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

OP-INVEST CHF MANAGEMENT S.A.

4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Changements de dénomination :

CASA 4 FUNDS LUXEMBOURG EUROPEAN ASSET MANAGEMENT S.A. est devenu
CASA4FUNDS SA

LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. est devenu
LEMANIK ASSET MANAGEMENT S.A.

Changements d'adresse :

LUXEMBOURG FINANCIAL GROUP ASSET MANAGEMENT S.A.
33A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

VECTOR ASSET MANAGEMENT S.A.
163, rue du Kiem, L-8030 Luxembourg-Strassen

Sociétés de gestion dont l'agrément couvre, en plus de l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2), également un ou plusieurs services prévus par l'article 101(3) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

Retrait :

LGI
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

Changement d'adresse :

VICTORY ASSET MANAGEMENT S.A.
28, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg

■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION AGRÉÉES SUIVANT LE CHAPITRE 16 DE LA LOI DU 17 DÉCEMBRE 2010

Inscription :

ESO MANAGEMENT (LUXEMBOURG) LIMITED SARL
231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg

Retraits :

DOURO CAPITAL MANAGEMENT S.A R.L.
19, rue de Bittbourg, L-1273 Luxembourg

HINES US OPPORTUNITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A R.L.
205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

HORNBLOWER S.A.

21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH JAPAN DEVELOPMENT S.A.

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MOEBIUS FUND MANAGEMENT S.A.

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

MULTIADVISERS FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

PIMCO LUXEMBOURG III S.A.

49, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

PIMCO LUXEMBOURG S.A.

2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

UNICORN MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Changements d'adresse :**ALLEGRO S.A R.L.**

23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

GELF MANAGEMENT (LUX) S.A R.L.

28, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

MGJL MANAGEMENT (LUX) S.A R.L.

28, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

SWIP (LUXEMBOURG) S.A R.L.

2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

■ LISTE DES SICAR**Inscription :****PARTNERS GROUP SECONDARY 2011 (USD) S.C.A., SICAR**

55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

Retraits :**ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS II S.C.A., SICAR**

14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

SPORT INVESTMENTS S.C.A., SICAR

5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Changement d'adresse :

MD MEZZANINE S.A., SICAR

24, rue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

■ LISTE DES ORGANISMES DE TITRISATION

Inscription :

AGATE ASSETS S.A.

11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

■ LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE

Nouveaux émetteurs :

NOM

Berica 10 Residential MBS S.R.L.
Bilfinger Berger Global Infrastructure SICAV S.A.
Crédit Mutuel Arkéa Public Sector SCF
Dolomiti Mortgage S.r.l.
Saint Croix Holding Immobilier, S.A.
Siena Lease 11-1 S.r.l.
Union National Bank P.J.S.C.
Voba N. 3 S.r.l.

PAYS DU SIEGE

Italie
Luxembourg
France
Italie
Luxembourg
Italie
Émirats arabes unis
Italie

Retraits :

NOM

Antares Funding LP
BBG Finance B.V.
Cairngorm Limited
Catalina CDO Ltd.
Marshall Monteagle Holdings S.A.
Mutual Fund Basket Investments (Jersey) (9) Limited
Redwood CBO S.A.
Slavinvest Finance S.A.

PAYS DU SIEGE

Îles Caïmans
Pays-Bas
Jersey
Îles Caïmans
Luxembourg
Jersey
Luxembourg
Luxembourg

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits pendant le mois de novembre 2011 de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois

Durant le mois de référence, les quarante-trois organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

1) OPC partie I Loi 2010 :

- ALLIANZ DEUTSCHLAND AKTIV, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- ASSENEGON DEFENSIVE CONCEPT, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- DB ADVISORS EMERGING MARKETS EQUITIES - PASSIVE, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- FUNDSMITH EQUITY FUND FEEDER, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- INVEST AD SICAV, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
- MERITUM CAPITAL, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- ROCAFINA, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- SWISS PEAKS, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- UC TREND FX FUND, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- UNIINSTITUTIONAL EURO COVERED BONDS 1-3 YEARS, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIVORSORGE 1, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIVORSORGE 2, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIVORSORGE 3, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIVORSORGE 4, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIVORSORGE 5, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIVORSORGE 6, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIVORSORGE 7, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2) OPC partie II Loi 2010 :

- DEGROOF ASYMMETRIC, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- FINIENS LONG TERM INVESTMENT PROGRAM UI, 18-20, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- MORGENSTERN BALANCED FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

3) FIS :

- AC DIVERSIFIED RETURN, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- AXA IM ENHANCED JAPANESE EQUITY FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- BHM & ORIENTAL FUND SCA SICAV-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- BLUE MOUNTAIN FUND S.A., SICAV-SIF, 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- BRUELLAN ASSET MANAGEMENT FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- CIVETTA FUND SICAV SIF S.A., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- COMMODITY CAPITAL S.A., SICAV-FIS, 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
- FFP CAPITAL S.C.A., SICAV-FIS, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
- FLAVEO S.A., SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
- GRAMPIAN OPPORTUNITIES FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- HOTCHKIS AND WILEY FUNDS, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- LEVEL ONE INVESTMENTS S.A., 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
- LOOMIS SAYLES U.S. HIGH YIELD CREDIT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- NB U.S. CREDIT MIX FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- POLUNIN DISCOVERY FUNDS, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- PPINVEST SICAV-SIF, 41, op Biërg, L-8217 Mamer
- SAMGD, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- TOKYO RECOVERY FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- TRP US INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- TRP US LARGE CAP CORE GROWTH FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- VALIN FUNDS S.C.A., SICAV-SIF, 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
- WAVE PRIVATE EQUITY SICAV-SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
- YCAP OPPORTUNITY INVESTMENT, SICAV-SIF, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Les vingt-neuf organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été retirés de la liste officielle au cours du mois de novembre 2011 :

1) OPC partie I Loi 2010 :

- AGATHON, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- AHW SICAV LR II, 1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- APRIMA SMART INVEST, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- ATRIUM VALUE PARTNER, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
- BERLINER VB GARANT UNION (2011), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- CAPITAL INTERNATIONAL UK FUND, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- DEKA-WORLDGARANT 10/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEKA-WORLDGARANT 11/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEKA-WORLDGARANT PLUS 10/2011, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- FIN HOMINEM, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- FORTIS L FOF, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
- METROPOLE GESTION INTERNATIONALE SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- RSM & RB FINANCE, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- SUNGEAR SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- TRINOVA (IPC), 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

2) OPC partie II Loi 2010 :

- ALTERNATIVE UNITS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- DIAPASON COMMODITIES FLEXIBLE, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
- GESTFIN, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- UNICORN INVESTMENT SICAV, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- WARBURG GLOBAL MARITIME INFRASTRUCTURE FUND, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg

3) FIS :

- ADQUANTID FUNDS SIF, 6A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- CAISHEN FUND, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- CPS INVEST SCA, SICAV-FIS, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- DEUTSCHE BANK (PAM) SIF, S.A., SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- GENERALI REAL ESTATE INVESTMENTS FCP-FIS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- MAYUR FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- NEXUM, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
- PRAMERICA UK TRAFALGAR PROPERTY FUND FCP-FIS, 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Retraits de la liste officielle décidés par la CSSF :

- Suite à la décision prise par la CSSF de retirer la société d'investissement à capital variable NEWEUROPE PROPERTY SICAV-FIS de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, Vle Chambre, siégeant en matière commerciale a, par jugement du 12 janvier 2012, déclaré la dissolution et a ordonné la liquidation du fonds d'investissement spécialisé NEWEUROPE PROPERTY SICAV-FIS. Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Anita Lecuit et liquidateur Maître Max Mailliet.
- Une décision portant retrait de la société d'investissement à capital variable ICA INTERNATIONAL REAL ESTATE S.C.A. SICAV-SIF de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés a été prise par la CSSF le 28 décembre 2011 en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

PLACE FINANCIERE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **143** (10 janvier 2012) (↘ de 3 entités sur un an)
Somme des bilans : **EUR 790,260 milliards** (30 novembre 2011) (↗ de 7,168 milliards sur un an)
Résultat avant provisions : **EUR 4,26 milliards** (30 septembre 2011) (↗ de 0,34 milliard sur un an)

Nombre d'OPC :
- Partie I de la loi 2010 : **1 870** (13 janvier 2012)
- Partie II de la loi 2010 : **601** (13 janvier 2012)
- Fonds d'investissement spécialisés (FIS) : **1 374** (13 janvier 2012)
TOTAL : **3 845** (↗ de 175 entités sur un an)

Patrimoine global net : **EUR 2 059,419 milliards** (30 novembre 2011) (↘ de 101,453 milliards sur un an)

Nombre de sociétés de gestion : chapitre 15 (loi du 17 décembre 2010) : **180** (31 décembre 2011)
Nombre de sociétés de gestion : chapitre 16 (loi du 17 décembre 2010) : **205** (31 décembre 2011)

Nombre d'entreprises d'investissement : **115** dont **11** succursales (18 janvier 2012)
(↗ de 5 entités sur un an)
Somme des bilans : **EUR 4,168 milliards** (30 novembre 2011) (↗ de 2,627 milliards sur un an)
Résultat net provisoire : **EUR 263,988 millions** (30 novembre 2011) (↗ de 0,338 millions sur un an)

Nombre de PSF spécialisés : **117** (18 janvier 2012) (↗ de 4 entités sur un an)
Somme des bilans : **EUR 9,683 milliards** (30 novembre 2011) (↘ de 10,237 milliards sur un an)
Résultat net provisoire : **EUR 365,596 millions** (30 novembre 2011) (↘ de 699,404 millions sur un an)

Nombre de PSF de support : **88** (18 janvier 2012) (↗ de 9 entités sur un an)
Somme des bilans : **EUR 908,050 millions** (30 novembre 2011) (↘ de 59,086 millions sur un an)
Résultat net provisoire : **EUR 49,37 millions** (30 novembre 2011) (↗ de 16,64 millions sur un an)

Nombre de fonds de pension : **15** (10 janvier 2012) (aucune variation sur un an)

Nombre de SICAR : **273** (10 janvier 2012) (↗ de 29 entités sur un an)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **28** (10 janvier 2012) (↗ de 2 entités sur un an)

Nombre d'émetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence : **685** (10 janvier 2012) (↘ de 41 entités sur un an)

Emploi total dans les établissements surveillés : **43 318 personnes** (30 septembre 2011)
(↗ de 789 personnes sur un an), dont :

- banques **26 804 personnes** (30 septembre 2011)
- sociétés de gestion (chapitre 15) **2 496 personnes** (30 septembre 2011)
- entreprises d'investissement **2 627 personnes** (30 septembre 2011)
- PSF spécialisés **3 112 personnes** (30 septembre 2011)
- PSF de support **8 279 personnes** (30 septembre 2011)

Cette augmentation ne correspond pas à une création nette d'emplois, mais comprend des transferts d'emplois existants du secteur non-financier vers le secteur financier.

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251-560

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu